



Problèmes avec mon operateur telephonique suite à 2 impayés

Par **aurelie37**, le **24/07/2008** à **15:57**

bonjour, je vais vous expliquer en gros ce qui m'arrive. j'ai eu des problèmes financiers ce qui a entraîné le non paiement de 2 factures consecutives, celle du mois d'avril et celle du mois de mai 2008. au mois de juin ils m'ont resilé la ligne d'office et m'ont retiré les 2 mois impayés sur mon compte. entre temps j'avais reçu une lettre simple de la part de mon opérateur me demandant de payer 800 soit jusqu'à la fin de mon engagement jusqu'en janvier 2010 et 2 jours plus tard je reçois également en lettre simple une lettre de l'huissier me demandant de payer cette même somme. ne pouvant pas payer cette somme je decide d'appeler mon opérateur pour pouvoir reintegrer ma ligne vu qu'ils m'avaient pris les 2 mois impayés. la personne m'a dit que je n'avais plus à faire à eux mais au centre de recouvrement. je laisse couler et il y a 3 jours je consulte mon compte et je vois qu'ils m'ont débité les 800 euro. et par surprise ce n'est pas le service de recouvrement qui les a pris mais bien mon opérateur telephonique alors qu'ils m'avaient bien dit que je n'avais plus à faire à eux.

je voulais savoir si ils ont le droit de procéder comme ça vu qu'ils m'avaient déjà mis en recouvrement et surtout les prendre sur mon compte sans autorisation?